



Utiliser l'image d'einstein

Par **nossibe**, le **09/05/2008** à **23:02**

Bonjour,

j'ai en projet de créer un site web et je souhaiterais utiliser l'image d'einstein comme logo, ainsi que son prénom, ai-je le droit en sachant que le site deviendra sans doute une société à but lucratif ?

Merci à tous pour votre aide :,P

Par **Biolay**, le **11/05/2008** à **16:32**

Bonjour,

Contrairement à ce que vous pensez c'est moins l'image d'Einstein qui est protégée que le photographe qui a pris la photo ou l'agence qui en détient les droits. Voyez avec cette dernière si vous pouvez en faire une exploitation commerciale. Pour plus de tranquillité n'utilisez comme logo aucune photographie dont les droits d'exploitation ne vous auront pas été préalablement cédés.

Par **nossibe**, le **12/05/2008** à **01:39**

Merci beaucoup Biolay pour cette réponse,

je pensais utiliser une image que j'aurais moi même créé mais basée sur une photo

d'Einstein, y a t il là aussi des droits d'exploitation de l'image utilisée comme support à la reproduction ?